

**Pierre ASTOR, conseiller général du canton de Retournac répond
aux questions des lecteurs sur la politique et les élections en
communiquant son indemnité mensuelle nette : 915,76€**

« Comme suite aux demandes de vos lecteurs, je vous communique le montant mensuel de mon indemnité de conseiller général : 915,76€ net. Mes frais de bulletin cantonal, carte de vœux personnalisée, participation aux manifestations du canton sont à ma charge.

Comme je ne suis pas inscrit à un groupe je ne dispose d'aucun secrétariat.

Le montant de l'indemnité est différent bien évidemment si on est président, vice président, membre de la commission permanente.

D'un point de vue professionnel j'ai réduit mon activité à une journée par semaine depuis mon élection.»